



Être utile est un beau métier

SANTÉ

PRÉVOYANCE

SERVICES

Mardi 27 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TRANSFORMATION INTERNE, GROUPE MIH, STRATEGIE PARTENARIALE : LES DÉLÉGUÉS DE LA MNT RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DU MODELE MUTUALISTE TERRITORIAL

Première mutuelle dédiée aux agents des services publics locaux, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) tenait son assemblée générale à Antibes – Juan-les-Pins les 23 et 24 juin 2017. Alain Gianazza a été réélu à la présidence de la mutuelle pour deux ans et les 308 délégués ont réaffirmé leur engagement en faveur de la constitution du groupe MIH.

Réunis en assemblée générale les délégués, représentant leurs collègues agents territoriaux, ont pris les décisions concernant l'avenir de leur protection sociale complémentaire, et se sont prononcés sur l'engagement de la mutuelle dans la constitution du plus grand groupe mutualiste français avec notamment Harmonie Mutuelle et MGEN. Amenés à renouveler le tiers du conseil d'administration, les délégués ont porté la parité de cette instance à 43 %, tout en la rajeunissant.

Transformation et innovation

Engagée dans son projet d'entreprise depuis février 2015, la MNT a fait, à l'occasion de cette assemblée générale, un premier bilan de sa transformation. **La dimension mutualiste et la vocation affinitaire de mutuelle territoriale de la MNT ont ainsi été renforcés** au cours de ces deux dernières années à travers le développement de nouveaux produits, d'une meilleure connaissance des adhérents et des collectivités ainsi que d'une réorganisation de son militantisme. La MNT a par ailleurs profondément transformé son organisation afin de mettre son excellence opérationnelle au service des adhérents et des collectivités. Elle s'est aussi engagée dans la construction de nouveaux partenariats, tels que l'union de groupe mutualiste *Territoires d'avenir* avec SMACL Assurances et l'union mutualiste de groupe en cours de construction, avec notamment Harmonie Mutuelle et MGEN.

MGEN-ISTYA-Harmonie : LE groupe de protection sociale mutualiste et solidaire

La MNT, engagée dans le projet de constitution du groupe MIH depuis le départ, a réaffirmé son attachement au projet et sa confiance dans sa réussite. Composé notamment des mutuelles des groupes Istya et Harmonie Mutuelles, il deviendra le plus grand groupe mutualiste français avec 10 millions de personnes protégées. Effective au 13 septembre 2017, « *cette construction dynamique et durable permettra au groupe d'investir en faveur d'un meilleur service aux adhérents* », souligne Alain Gianazza, président de la MNT. En présence de Thierry Beaudet, président de la MGEN et de la FNMF, de François Venturini et Jean-Louis Davet, les délégués ont rappelé leur attachement à la solidarité du modèle mutualiste.



Être utile est un beau métier

SANTÉ

PRÉVOYANCE

SERVICES

Mardi 27 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (suite)

Chiffres-clés 2016

746 449 adhérents

1 053 064 personnes protégées

1630 délégués des adhérents réunis au sein de 84 sections

308 délégués à l'Assemblée générale

42 membres du conseil d'administration

1179 collaborateurs

Résultat net : - 13,2 millions d'euros

Ratio de solvabilité (sous Solvabilité 2) : 132%

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux.

Contact : Victor Vidilles, directeur délégué en charge des affaires publiques, de la communication et du secrétariat général : victor.vidilles@mnt.fr - 01.42.47.22.87